



MOULT-CHICHEBOVILLE

## COMPTE RENDU

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2020

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Moulton-Chicheboville s'est réuni le **Lundi 16 novembre 2020** à 17 heures 45 minutes à la salle des fêtes de Moulton-Chicheboville (Place Lord Mountbatten), sous la présidence de Mme Coralie ARRUEGO, Maire de Moulton-Chicheboville.

#### Étaient présents formant la majorité des membres en exercice.

Madame Coralie ARRUEGO  
Monsieur Daniel BUISSON  
Madame Sandra DUCELLIER  
Madame Catherine GATEY  
Monsieur Thierry LECOQ  
Monsieur Jean-Michel MARCHAND  
Monsieur Dominique MORIN  
Madame Sophie PALLU  
Madame Christel POIROT  
Monsieur Thierry PROFIT  
Madame Céline ROQUET  
Madame Sylvie SALLÉ  
Madame Céline VITCHEN

#### Étaient absents excusés :

Madame Corinne LAUDE  
Madame Sophie ROSTAGNO

Monsieur Jean-Michel MARCHAND a été désigné secrétaire de séance.

Madame la Présidente remercie l'ensemble des membres présents et s'assure que le quorum est bien rempli et propose d'aborder l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour :

#### DEMANDES D'AIDES SOCIALES

Madame la Vice-Présidente soumet au C.C.A.S. 7 dossiers de demandes d'aides sociales.

#### TABLEAU DES AIDES : INDICATEURS A APPLIQUER

Lors de la précédente réunion du C.C.A.S., il avait été voté l'ensemble des prestations dispensées désormais par le C.C.A.S. de Moulton-Chicheboville selon le tableau suivant :

Mairie de MOULT-CHICHEBOVILLE

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moulton-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30 - 📠 02.31.39.04.59  
Courriel : mairie.moult@wanadoo.fr - Site internet : [www.mairie-moult.fr](http://www.mairie-moult.fr)

Cible	Prestation	Critères	Observations
Aînés	Repas des Anciens	Etre inscrit sur les listes électorales Etre né en 1953 et avant	Le repas est gratuit pour les personnes qui remplissent les conditions. Elles peuvent être accompagnées par les personnes de leur choix (le prix est alors de 20 €).
	Bon Noël		2 bons de 10 € par personne à faire valoir auprès des commerces du territoire de Valès dunes : commerces alimentaires, coiffeurs, esthétique, pharmacie...
	Voyage		Pour les accompagnants : - 45 € pour les Moulto-Chichebovillais - 65 € pour les enfants - 95 € pour les « hors commune »
Enfants (de la TPS au CM2)	Aide à la cantine	Sous conditions de ressources	La prise en charge se fait au trimestre ou à l'année, selon la composition familiale et les ressources. Les familles sont rencontrées lors d'un entretien d'une heure et un dossier est monté (souvent en collaboration avec les assistantes sociales ou l'UDAF)
	Aide à la garderie		
	Aide centre aéré		
	Classe découverte Ecoles	Sous conditions de ressources Sur proposition des directeurs des écoles	Concerne certaines familles qui ne peuvent participer au reste à payer par les parents
Jeunes	Bourses vacances	Sous conditions de ressources	25 € pour un séjour jusqu'à 10 jours maxi 50 € pour un séjour de plus de 10 jours Prestation versée par enfant et directement au centre de vacances, à raison d'une demande par enfant et par an
	Aide cotisation clubs sportifs		Participation de la commune à l'adhésion au club sportif communaux (sauf si la pratique sportive n'est pas proposée sur la commune) pour les enfants jusqu'à 16 ans, maximum de 50% du prix (hors licence)
Jeunes et demandeurs d'emploi	Aide au permis de conduire	Personnes qui s'intègrent dans le dispositif élaboré par la CDC Valès dunes en partenariat avec la Mission locale. Instaurer un échange: une journée de travail de 8h due à la commune	150 € en complément de ce que verse la CDC (500 €) à l'organisme de formation auto-école.
Familles	Aide énergie	Sous conditions de ressources	L'aide énergie concerne les factures d'eau, de chauffage, d'électricité, de fioul... Elle est versée directement au fournisseur.
	Aide exceptionnelle urgences		En partenariat avec les assistantes sociales ou l'UDAF sur des cas très précis et ponctuels.

Il restait donc à définir les indicateurs permettant d'appliquer les critères d'attribution de ces aides. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le C.C.A.S. décide de retenir les propositions suivantes :

Cible	Prestation	Critères	Indicateur	Observations
Aînés	Repas des Anciens	Etre inscrit sur les listes électorales Etre né en 1953 et avant	RAV	Le repas est gratuit pour les personnes qui remplissent les conditions. Elles peuvent être accompagnées par les personnes de leur choix (le prix est alors de 20 €).
	Bon Noël			2 bons de 10 € par personne à faire valoir auprès des commerces du territoire de Valès dunes : commerces alimentaires, coiffeurs, esthétique, pharmacie...
	Voyage			Pour les accompagnants : - 45 € pour les Moulto-Chichebovillais - 65 € pour les enfants - 95 € pour les « hors commune »
Enfants	Aide à la cantine	Sous conditions de ressources	RAV	La prise en charge se fait au trimestre ou à l'année, selon la composition familiale et les ressources. Les familles sont rencontrées lors d'un entretien d'une heure et un dossier est monté (souvent en collaboration avec les assistantes sociales ou l'UDAF)
	Aide à la garderie		RAV	
	Aide centre aéré		RAV	
	Classe découverte Ecoles	Sous conditions de ressources Sur proposition des directeurs des écoles	Proposition du directeur	Concerne certaines familles qui ne peuvent participer au reste à payer par les parents
Jeunes	Bourses vacances	Sous conditions de ressources	Quotient familial inférieur ou égal à 1200 € (comme La Ruche)	25 € pour un séjour jusqu'à 10 jours maxi 50 € pour un séjour de plus de 10 jours Prestation versée par enfant et directement au centre de vacances, uniquement l'été
	Aide cotisation clubs sportifs		2 Quotients familiaux (de 0 € à 350 € (40 % CCAS 60 % CAF) et de 351 € à 650 € (50 % CCAS et 50 % CAF) comme aide de la CAF dans la limite de 50 % et sans plafond pour permettre de faire pratiquer des activités coûteuses	Participation de la commune à l'adhésion aux clubs sportifs communaux ou hors commune si l'activité n'est pas proposée sur le territoire communal pour les enfants jusqu'à 16 ans, maximum de 50% du prix.
Jeunes et demandeurs d'emploi	Aide au permis de conduire	Personnes qui s'intègrent dans le dispositif élaboré par la CDC Valès dunes en partenariat avec la Mission locale. Instaurer un échange: une journée de travail de 8h due à la commune	Propositions de la Communauté de communes Valès dunes	150 € en complément de ce que verse la CDC (500 €) à l'organisme de formation auto-école.
Familles	Aide énergie	Sous conditions de ressources	RAV	L'aide énergie concerne les factures d'eau, de chauffage, d'électricité, de fioul... Elle est versée directement au fournisseur.
	Aide exceptionnelle urgences		RAV	En partenariat avec les assistantes sociales ou l'UDAF sur des cas très précis et ponctuels.
<b>En attente</b>				
BAFA	Financement du BAFA en échange, le jeune doit s'engager à venir travailler pendant une saison à La Ruche			
<b>Subventions versées par la Mairie</b>				
Institutions	Secours catholique			
Institutions	FSL			Contribution versée au Département pour le fonds solidarité logement (0,17 €/hab en 2019)

## Mairie de MOULT-CHICHEBOVILLE

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moulto-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30 - 📠 02.31.39.04.59  
Courriel : [mairie.moulto@wanadoo.fr](mailto:mairie.moulto@wanadoo.fr) - Site internet : [www.mairie-moulto.fr](http://www.mairie-moulto.fr)

## QUESTIONS DIVERSES

### UNCCAS :

Monsieur Thierry PROFIT souhaite savoir si, depuis l'adhésion à l'UNCCASS, les codes d'accès au compte du CCAS de Moul-Chicheboville sur le portail de l'UNCCAS ont été délivrés. Madame la Présidente précise qu'après contact pris auprès des responsables de l'UNCCAS, il a été indiqué aux services que le site est actuellement en pleine restructuration et qu'à l'issue, les codes seront déverrouillés. Elle charge ses services de relancer l'UNCCAS.

### Personnes vulnérables :

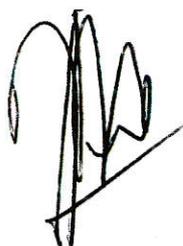
Madame Christel POIROT indique aux membres du C.C.A.S. qu'à la suite d'une demande du Préfet lors du premier confinement de mars 2020, un registre des personnes vulnérables a été mis en place et est tenu par les services du C.C.A.S. Les inscriptions sur ce registre sont volontaires et individuelles. Les personnes souhaitant y figurer doivent remplir des conditions d'âge et de vulnérabilité. Ces personnes doivent pouvoir être contactées en priorité par les membres du C.C.A.S. en cas de besoin (pandémie, canicule, tempête...) afin de définir avec elles leurs besoins les plus urgents face à une situation de crise. Madame POIROT sollicite donc à ce propos qu'une équipe soit mise en place afin de réfléchir sur les actions à mener auprès de ces personnes. Les membres du C.C.A.S. intéressés par cette démarche doivent le faire savoir auprès du secrétariat.

### Analyse des besoins sociaux :

Madame Christel POIROT indique l'état d'avancement de l'ABS. Il s'agit d'une démarche extrêmement complète et complexe qui sera réalisée pour la fin 2021. Le recours à une mutualisation d'étudiants chercheurs de l'université de Caen pourrait être envisagé avec le C.C.A.S. d'Argences.

**Fin de séance : 18 h 30**

Fait à Moul-Chicheboville, le 21 novembre 2020

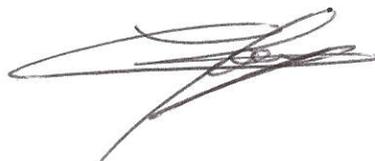


**Jean-Michel MARCHAND**  
*Secrétaire de séance*



**Coralie ARRUEGO**

*Maire de Moul-Chicheboville  
Présidente du Centre communal d'action sociale*



Mairie de MOULT-CHICHEBOVILLE

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moul-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30 - 📠 02.31.39.04.59  
Courriel : [mairie.moult@wanadoo.fr](mailto:mairie.moult@wanadoo.fr) - Site internet : [www.mairie-moult.fr](http://www.mairie-moult.fr)